

DEPARTEMENT
TARN

COMMUNE DE SAINT AMANS SOULT

ARRONDISSEMENT
CASTRES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT AMANS SOULT

SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le quinze décembre à dix-huit heure et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances en mairie de SAINT AMANS SOULT sous la présidence de M. MOURET Alexis et après convocations régulièrement faites à domicile le 7 décembre 2022.

Nombre de Membres :	19	En exercice :	19
Présents :	14	Votants :	19

Présents : Mrs - Mmes : MOURET Alexis - CANOVAS Françoise - VISTE- ESTIEU Muriel - SEGUIER Christian - CARME Cédric -ALQUIER Jérémy - BERNARD-BERMOND Delphine - DURAND Julie - GIMENO Nicole - FABRE Claude - GIL COSTA Francisco - NEGRE Magali - VIDAL Alain - BETEILLE Martine

Ont donné pouvoir : CATHALA Nicole à Delphine BERMOND - Jérôme CROS à Christian SEGUIER
Xavier MAFFRE à Martine BETEILLE - KESZNER Patricia à Muriel VISTE ESTIEU - DURAND Anthony à Magali NEGRE

OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES N° 2

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
DI 2318/23 Opération 1403 - Hôtel de Ville		500 €
TOTAL D CHAP 23 : Immobilisation en cours construction		34 800 €
DI 2313/23 - Opération 1801 Clocher	500 €	
TOTAL D CHAP 23 : Immobilisation en cours	286 950 €	

Pour extrait conforme, à Saint Amans Soult le 17 décembre 2022

Le Maire
Alexis MOURET

